

**ANALYSE DE LA VALEUR PATRIMONIALE
DE LA MAISON ROBERT-BÉLANGER**

**3900-3902, chemin du Bois-Franc
Arrondissement de Saint-Laurent**



**SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE
BUREAU DU PATRIMOINE, DE LA TOPONYMIE ET DE L'EXPERTISE**

MONTRÉAL, Août 2008

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION

2. FICHE TECHNIQUE

3. LOCALISATION ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU

3.1. Le secteur de l'ancienne côte Saint-Louis (ou du Bois-Franc)

3.2. Le site

3.3. La maison

4. HISTOIRE DU LIEU

4.1. De Léonard Libersan à Michel Robert : 1723-1803

4.2. Occupation de la terre par la famille Robert et construction de la maison :
1803-1847

4.3. Occupation de la terre par la famille Bélanger : 1848 à aujourd'hui

5. ANALYSE DE LA VALEUR PATRIMONIALE DE LA MAISON ROBERT-BÉLANGER

5.1. VALEUR DOCUMENTAIRE

5.1.1 Ancienneté

5.1.2 Analyse de la valeur historique

5.2. VALEUR ARCHITECTURALE

5.2.1 Authenticité

5.2.2 État physique

5.2.3 Concepteur

5.2.4 Production courante

5.3. VALEUR CONTEXTUELLE

5.3.1 Aménagement du terrain

5.3.2 Cadre environnant

5.3.3 Point de repère physique

5.4. VALEUR SYMBOLIQUE

6. BIBLIOGRAPHIE

1. INTRODUCTION

Une demande de citation de la maison Robert, sise au 3900-3902, chemin du Bois-Franc, a été déposée par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Saint-Laurent et a été analysée par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTE). Une étude historique de la maison Robert¹ a permis de confirmer l'intérêt patrimonial de cette ancienne maison de ferme.

L'objectif de ce document est d'exposer la valeur documentaire, la valeur architecturale, la valeur contextuelle et la valeur symbolique de la maison Robert-Bélanger² en vue de recommander la citation à titre de monument historique de ce bâtiment.

La citation est une mesure de protection légale applicable depuis 1986, en vertu de la Loi sur les biens culturels, à laquelle une municipalité peut recourir pour protéger un immeuble situé sur son territoire qui présente un intérêt patrimonial par son contexte, son architecture et/ou son histoire. Pour ce faire, une municipalité peut, par règlement de son Conseil municipal et après avoir pris avis du Conseil du patrimoine de Montréal, citer en tout ou en partie un monument historique dont la conservation présente un intérêt public.

¹ BESSIÈRE, Arnaud et Valérie D'AMOUR, *Étude historique et patrimoniale de la maison Robert, 3900-3902, chemin Bois-Franc, arrondissement Saint-Laurent*, rapport présenté au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Ville de Montréal, juin 2008.

L'hypothèse avancée par certaines sources, notamment le Répertoire d'architecture traditionnelle de la Communauté urbaine de Montréal, à l'effet que la maison aurait été construite vers 1820 a ainsi été révisée (entre 1803 et 1806).

² **Afin de commémorer les deux familles ayant occupé la maison pendant environ 180 ans, celle-ci, identifiée dans plusieurs documents comme la maison Robert, est désignée sous l'appellation «maison Robert-Bélanger».**

2. FICHE TECHNIQUE

Désignation :	Maison Robert-Bélanger
Adresse :	3900-3902, chemin du Bois-Franc
Arrondissement :	Saint-Laurent
Lot :	3 067 406 du Cadastre du Québec
Ancien cadastre :	Lot 204 de la paroisse de Saint-Laurent Lot 759C au terrier de l'île de Montréal
Construction :	Entre 1803 et 1806 (Selon l'étude réalisée en 2008 par Bessière/D'Amour)
Propriétaire constructeur :	Joseph Robert
Fonction d'origine :	maison de ferme (résidentielle)
Superficie du terrain :	environ 4 850 m ²
Superficie de plancher :	198 m ² (Rez-de-chaussée du carré d'origine et de l'annexe)
Implantation au sol :	198 m ²
Propriétaire actuel:	Samir Boulos et Marie Tawfic
Fonction actuelle :	Résidence (présentement vacante)

Reconnaissance de l'intérêt patrimonial :

La maison Robert-Bélanger (maison Robert) est identifiée au Plan d'urbanisme comme «bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle» et désignée comme «Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle» dans le document annexe au plan *Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement de Saint-Laurent*. Elle est également inscrite dans le *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*, au chapitre de *l'architecture rurale*. Finalement, la maison Robert-Bélanger est répertoriée dans *l'Inventaire des anciennes maisons de ferme de l'île de Montréal et de l'île Bizard*.

Réglementation d'urbanisme :

La réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Saint-Laurent prescrit des usages «habitation (unifamiliale ou bifamiliale isolée)» pour cet emplacement.

De plus, l'emplacement est assujéti à la procédure d'un P.I.I.A. en vertu de la section 8.5 du règlement RCA08-08-0001. Celui-ci identifie la maison située au 3900 chemin du Bois-Franc comme étant une «résidence d'intérêt patrimonial» (section 8.5.15) et énumère des objectifs et des critères spécifiques à la zone correspondant au site de la maison (zone H07-034).

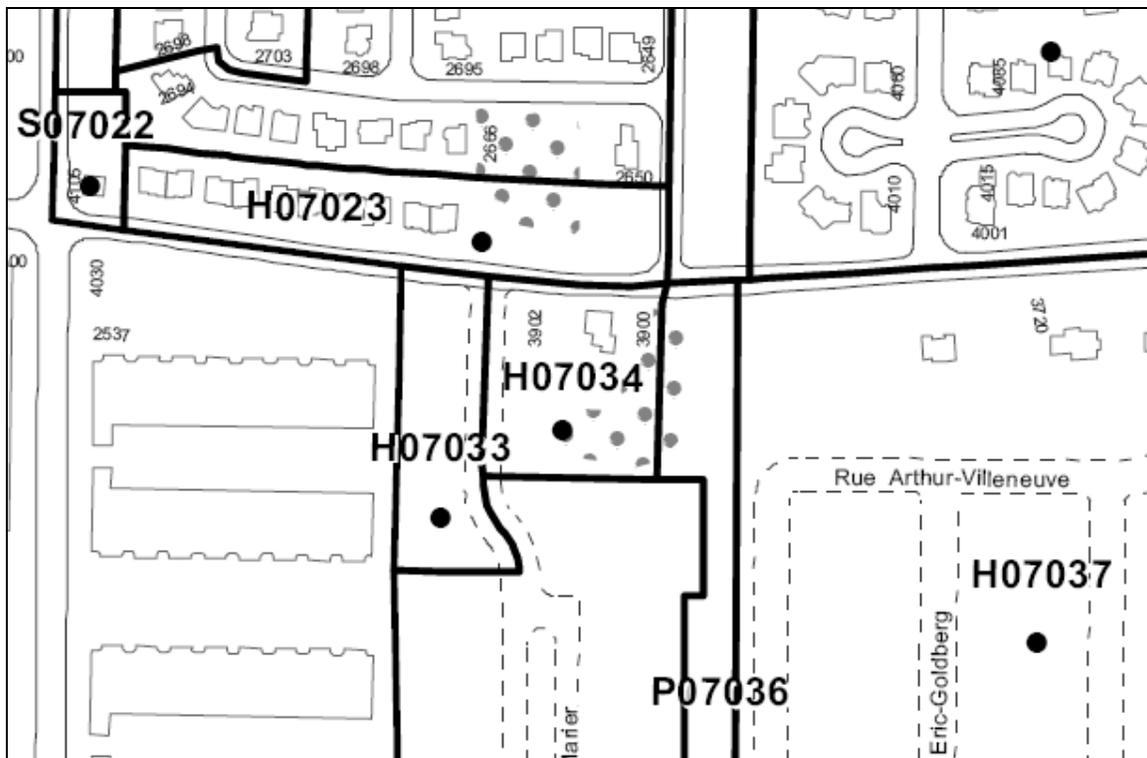


Fig. 1 : Règlement RCA08-08-0001, Plan de zonage, extrait du feuillet 07.

3. LOCALISATION ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU

3.1. Le secteur de l'ancienne côte Saint-Louis (ou du Bois-Franc)

La maison Robert-Bélanger est érigée en bordure du chemin du Bois-Franc, autrefois nommé le chemin de la côte Saint-Louis-du-Bois-Franc qui traversait la côte³ du même nom. Autrefois voué essentiellement à l'agriculture, le secteur entourant la maison est aujourd'hui composé d'une zone industrielle et d'une zone résidentielle développée au cours des dernières années. Desservi par deux autoroutes (13 et 40) et de grands boulevards (Henri-Bourassa et Thimens), le voisinage de la maison Robert-Bélanger comprend en effet plusieurs maisons jumelées et unifamiliales récentes ainsi que des entrepôts et des manufactures légères.

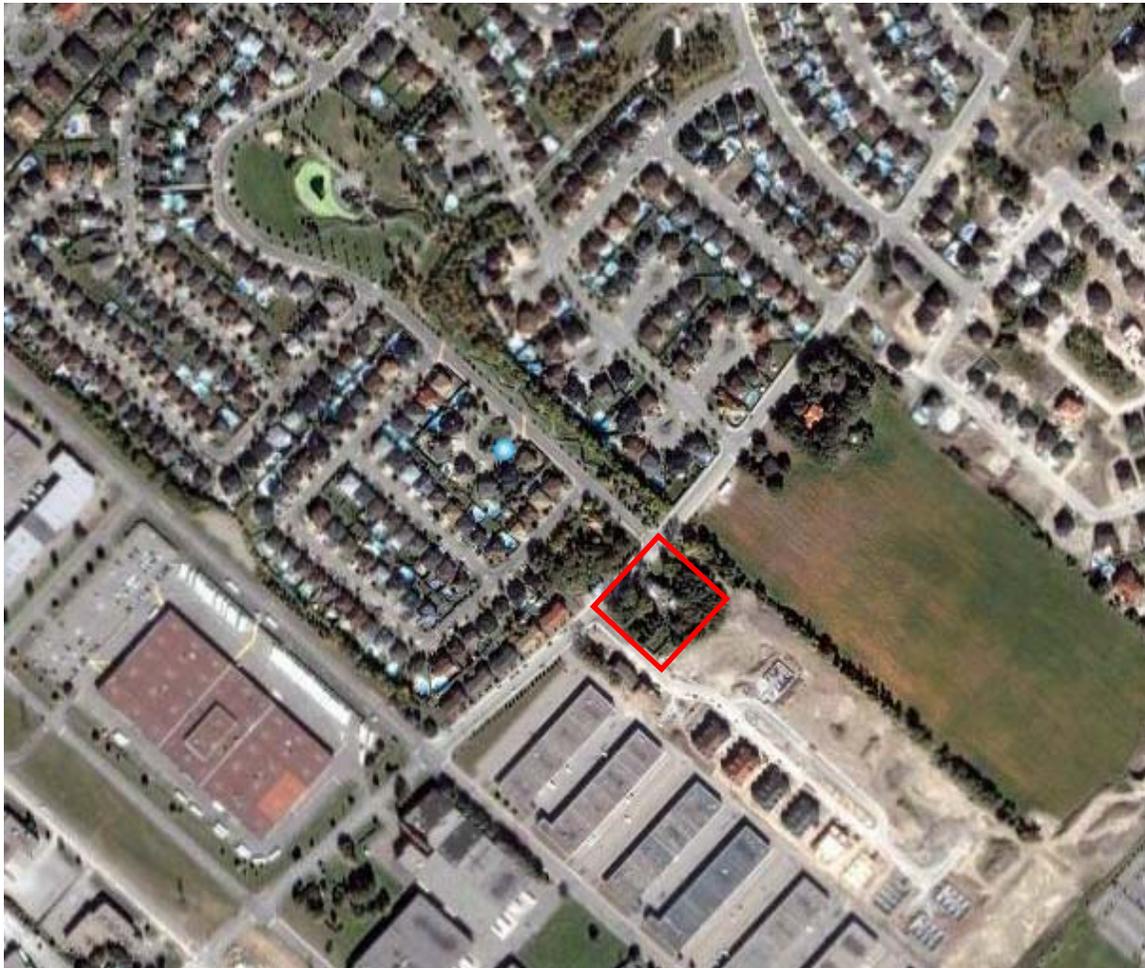


Fig. 4 : Photo aérienne du secteur de la maison Robert-Bélanger, Google Earth, 14-07-2008.

³ Portion de territoire, constituée d'une série de lots parallèles s'allongeant à partir d'une ligne, d'un cours d'eau ou d'un chemin et où, le cas échéant, s'alignent les habitations. (Source : Grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française (site Internet))



Fig. 5 : Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTÉ), Développement résidentiel au sud de la maison Robert-Bélanger, juillet 2008.



Fig. 6 : BPTÉ, Développement résidentiel sur le chemin du Bois-Franc, au nord-ouest de la maison Robert-Bélanger, juin 2006.

3.2. Le site

La maison est érigée sur un terrain peu dénivelé de grande dimension aujourd'hui encadré par deux rues et planté d'arbres dont certains de grande dimension à l'avant du site. Un chemin en ciment permet d'accéder à la porte principale et un espace de stationnement asphalté à l'ouest de la maison mène au garage érigé à l'arrière, probablement vers les années 1930.



Fig. 7 : Photo aérienne du site de la maison Robert-Bélanger, Navigateur urbain, 2007.



Fig. 8 : Vue A



Fig. 9 : Vue B



Fig. 10 : Vue C

Source : BPTÉ, *Inventaire des anciennes maisons de ferme*, 2006

3.3. La maison

Représentative des maisons de ferme en pierre construites au début du XIXe siècle, la maison Robert-Bélanger se caractérise par son rez-de-chaussée peu dégagé par rapport au niveau du sol, son plan presque carré ainsi que sa toiture à deux versants recouverte de tôle et percée de lucarnes. Une annexe en bois de deux étages à toit plat, construite probablement vers les années 1930⁴, est érigée contre le mur arrière. La façade avant de la maison est composée de quatre ouvertures disposées de façon régulière, soit une fenêtre en bois à battants et volets à six grands carreaux, une porte et deux autres fenêtres identiques à la première. Le versant nord-ouest du toit est percé de deux lucarnes à pignon. La partie visible de la façade arrière comporte une fenêtre identique aux autres et le versant sud-est du toit est percé d'une lucarne à pignon adossée à l'annexe. Les murs pignons sud-ouest et nord-est comportent respectivement deux et trois fenêtres disposées de façon asymétrique.



Fig. 11 : Façade principale



Fig. 12 : Mur pignon nord-est



Fig. 13 : Mur pignon sud-ouest

Source : BPTÉ, *Inventaire des anciennes maisons de ferme*, 2006

⁴ Entretien avec M. André Bélanger, juin 2008.

4. HISTOIRE DU LIEU

4.1. De Léonard Libersan à Michel Robert : 1723-1803

En 1723, les sulpiciens, seigneurs de Montréal, concède à Léonard Libersan une terre au «beau bois» identifiée au numéro 758-759C du terrier de Montréal en continuation de deux terres de la côte Notre-Dame des Vertus. Déjà propriétaire de la terre située au nord de celle-ci depuis 1717 (numéro 376), Libersan vend en 1726 ses deux terres de la côte Saint-Louis à ses trois fils. Au cours des années 1740, Antoine, François et leur père Léonard Libersan, redevenu propriétaire du lot 376 suite au décès de son fils Charles, vendent les deux terres à Pierre Alexis Lemoine Monière.

En 1754, la terre 376 (lot 108 et 109) est acquise par le cultivateur Joachim Robert dit Fasche⁵. Celui-ci achète deux ans plus tard la terre 759C (lot 204) sans aucun bâtiment. Au cours des années 1760 et 1770, les terres 108 et 204 sont graduellement cédées par Joachim Robert à son fils Michel qui exploite la propriété jusqu'au début du XIXe siècle.



Fig. 14 : François Vachon de Belmont, *Description générale de « l'isle de Montréal Divisée par costes... »*, 1702 (détail), dans Robert, J.C., *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Libre Expression, 1994, p.42-43.

⁵ Dans la documentation, les Robert sont également nommés Fasché. Pour faciliter la lecture, seul le patronyme Robert est utilisé.



Fig. 15 : Jobin, André, *Extrait de la carte de l'île de Montréal, 1834.*



Fig. 16 : André Jobin, *Carte de l'île de Montréal, 1834.*

4.2. Construction de la maison et occupation de la terre par la famille Robert : 1803-1847

En 1803, Michel Robert et son épouse Marie André Lafontaine cèdent à leur fils Joseph, alors âgé de 19 ans, leur terre de la côte Saint-Louis d'une contenance de «2 arpents ½ de front sur environ 45 arpents de profondeur plus ou moins garantie de mesure précise dont un morceau est un verger complanté de 45 arbres pommiers avec une maison grange et écuries en bois dessus construits»⁶. Outre la pension que son fils s'engage à lui verser chaque année, Michel Robert se réserve un arpent carré de terre et une chambre dans la maison.

Suite à cette cession, Joseph Robert entreprend la construction de l'actuelle maison en pierre sur le lot 204 avec l'aide de son frère menuisier François⁷ et de son père. La maison est probablement achevée à temps pour accueillir l'épouse de Joseph Robert, le mariage étant célébré en janvier 1806. La première mention officielle d'une maison en pierre sur la terre n'est toutefois faite qu'en 1831 dans le contrat du second mariage de Joseph Robert, fils de Joseph, et de Marguerite Bergeron. Joseph père donne alors à celui-ci sa terre de la côte du Bois-Franc «avec une maison en pierre, grange et autres bâtiments dessus construits, et ce aussitôt que le futur époux sera rendu à son âge de majorité»⁸. Le contrat mentionne, en plus de la présence d'une étable et d'une écurie, celle d'un verger. Le couple Robert/Bergeron exploite la ferme familiale jusqu'au décès de Joseph fils survenu en 1847.

4.3. Occupation de la terre par la famille Bélanger : 1848 à aujourd'hui

En 1848, la propriété de la famille Robert passe par un jeu d'alliance à la famille Bélanger alors que la veuve de Joseph Robert fils épouse en seconde noce Louis Bélanger. En effet, Joseph Robert père, «pour éviter les difficultés et les différends qui pourraient s'élever»⁹, cède la propriété à Louis Bélanger et Marguerite Bergeron. La maison du chemin de la côte Saint-Louis n'est toutefois pas habitée par le couple Bergeron/Bélanger mais par la fille unique de feu Joseph Robert fils et héritière de la moitié indivise de la propriété, Marie Marguerite Robert, et son époux François Isaïe Bélanger, neveu de Louis Bélanger.

En 1884, ceux-ci prennent légalement possession de la totalité des lots 108 et 204 suite à la cession faite par Louis Bélanger et son épouse en faveur du

⁶ 21 mars 1803, BAnQ-M, min. not. Lukin (père). Selon l'entente, tout laisse croire que la maison mentionnée est en bois.

⁷ En 1804, François Robert reçoit de son père une terre de un arpent et trois perches de front sur sept arpents de profondeur. En échange de cette cession, celui-ci s'oblige à finir et parachever la maison du cédant «suivant l'accord fait entre eux». 10 novembre 1804, BAnQ-M, min. not. Lukin (père).

⁸ 8 octobre 1831, BAnQ-M, min. not. Manteht.

⁹ Accord et donation du 27 juin 1848, BAnQ-M, min. not. Filiatrault.

couple Robert/Bélanger. L'année suivante, la propriété est vendue à réméré¹⁰. François Isaïe récupère le lot 204 en 1888 puis le cède la même année à son fils Prime. En 1906, celui-ci rachète le lot 108, reconstituant ainsi la terre originale de sa famille. Vers les années 1930, la maison est agrandie avec la construction d'une adjonction en bois de deux étages à l'arrière du carré en pierre. En 1935, Prime cède sa propriété à son fils Émile. Celui-ci se départit du lot 108 en 1953 puis d'une partie du lot 204 l'année suivante. Il demeure toutefois propriétaire de la maison jusqu'à son décès en 1982. En 1986, les héritiers d'Émile Bélanger vendent la maison aux propriétaires actuels, mettant ainsi fin à près de 140 ans d'occupation de celle-ci par la famille Bélanger.

¹⁰ Une vente à réméré est une vente dans laquelle le vendeur peut reprendre dans un délai convenu le bien vendu sous réserve d'en rembourser le prix et, le cas échéant, de payer certains frais supplémentaires. Faute par le vendeur d'avoir exercé son action de réméré dans le terme prescrit, l'acquéreur demeure propriétaire irrévocable.

5. ANALYSE DE LA VALEUR PATRIMONIALE DE LA MAISON ROBERT-BÉLANGER

5.1. VALEUR DOCUMENTAIRE

5.1.1. Ancienneté

La maison Robert-Bélanger, construite entre 1803 et 1806, se situe parmi les plus anciennes maisons de ferme en pierre de Montréal, soit parmi la quinzaine de maisons de ferme construites avant 1810 subsistant dans la partie centre de l'île de Montréal et parmi les cinquante plus anciennes de l'ensemble de l'île.

La maison Robert-Bélanger se situe également parmi les plus anciennes constructions de l'arrondissement de Saint-Laurent. En effet, les sources consultées n'ont permis d'identifier qu'une seule maison plus ancienne, soit celle sise au 825, boulevard de la Côte-Vertu¹¹, cette dernière, transformée en restaurant, ayant toutefois subi des transformations irréversibles.

5.1.2. Analyse de la valeur historique

Érigée sur une terre agricole, cette maison possède une valeur historique importante liée principalement à l'histoire du secteur. Implantée directement le long du chemin du Bois-Franc, lequel constitue un des chemins fondateurs de l'île, la maison Robert-Bélanger constitue un des rares témoins du début de l'occupation du territoire laurentien et de sa vocation agricole d'origine qui ont prévalu avant l'urbanisation de Saint-Laurent. Celle-ci constitue un témoin représentatif de la typologie architecturale des maisons rurales en pierre du début XIXe siècle et la dernière maison de ferme en pierre de l'ancien chemin de la côte Saint-Louis-du-Bois-Franc. La particularité de ce chemin contribue également à la valeur historique du lieu puisque contrairement aux autres voies desservant les terres des côtes riveraines à la rivière des Prairies, le chemin du Bois-Franc ne longe pas la rive mais fait un détour à l'intérieur des terres, celui-ci étant relié au XVIIIe siècle aux chemins des côtes Sainte-Geneviève à l'ouest et du Sault-au-Récollet à l'est par deux montées (voir figure 17 et 18).

Habitée par plusieurs générations de Robert et de Bélanger, elle est aussi une bonne illustration historique d'une pratique courante à l'époque dans les milieux ruraux au Québec, soit la transmission d'une propriété par le biais de la donation de père en fils. «En échange de la donation de leur terre, souvent à un fils, à un gendre ou parfois à un inconnu en âge de se marier, les parents âgés assurent leur retraite et leur subsistance en exigeant une pension viagère, du logement, généralement dans leur maison, et l'accès aux bâtiments de ferme»¹², comme

¹¹ Une inscription sur un des murs latéraux de la maison indique 1775 comme année de construction. Cette information n'a toutefois pas été confirmée.

¹² Valérie D'Amour et Alan M. Stewart, *Étude historique et patrimoniale de la maison Bleau*, novembre 2007.

en témoigne les actes de donation des familles Robert et Bélanger qui nous renseignent sur les modes de vie et les pratiques agricoles de l'époque.

5.2. VALEUR ARCHITECTURALE

5.2.1. Authenticité

La maison Robert-Bélanger possède un bon degré d'authenticité. Celle-ci a conservé sa volumétrie et ses principales caractéristiques architecturales d'origine sur trois de ses façades. Les modifications apportées au bâtiment, principalement la construction d'une adjonction en bois vers les années 1930, vraisemblablement afin de permettre la cohabitation de deux familles, sont des caractéristiques témoignant de l'évolution de la maison.

5.2.2. État physique

La partie originale de la maison Robert-Bélanger est relativement en bonne condition physique. L'examen sommaire des murs en maçonnerie de pierres des champs ne laisse voir aucun signe de fissure, cisaillement ou d'affaissement apparent et les joints de maçonnerie sont étanches aux intempéries. Toutefois, la peinture du revêtement en déclin de bois, de l'agrandissement à l'arrière, est en mauvaise condition due à un manque d'entretien.

5.2.3. Concepteur

Aucun maçon n'a pu être identifié comme étant le concepteur de cette maison. Joseph Robert, propriétaire entre 1803 et 1831 de la terre sur laquelle est construite la maison, a vraisemblablement participé à sa construction, aidé de son père Michel et de son frère menuisier François.

5.2.4. Production courante

La maison Robert-Bélanger est un bon spécimen représentatif des maisons de ferme érigées au début du XIXe siècle et possède des caractéristiques typiques des maisons en pierre de cette époque, notamment des cheminées disposées symétriquement dans l'axe faîtière, un rez-de-chaussée peu dégagé du sol et une disposition asymétrique des ouvertures en façade, au nombre de quatre, soit deux fenêtres, une porte, une fenêtre.

L'inventaire des anciennes maisons de ferme a permis d'identifier une douzaine de maisons en pierre construites entre 1770 et 1820 sur l'île de Montréal et l'île Bizard possédant des caractéristiques semblables à celles de la maison Robert-Bélanger. De ce nombre, la moitié a subi des transformations majeures alors que la plupart des autres maisons sont aujourd'hui intégrées à des quartiers résidentiels denses.



Fig. 17: Maison Jean-Baptiste-Guilbault (4065, boulevard Gouin Est, arrondissement Montréal-Nord)



Fig. 18: Maison Pigeon (4375, boulevard Gouin Est, arrondissement Montréal-Nord)



Fig. 19: Maison Dagenais (5555, rue Jarry Est, arrondissement Saint-Léonard)



Fig. 20: Maison Jean-Baptiste Pépín (7555, boulevard Gouin Est, arr. Rivières-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles)



Fig. 21: Maison Augustin Brisebois (18639, boulevard Gouin Ouest, arrondissement Pierrefonds-Roxboro)

5.3. VALEUR CONTEXTUELLE

5.3.1. Aménagement du terrain

L'aménagement du terrain de la maison Robert-Bélanger est simple. La maison est située en retrait d'environ dix mètres par rapport au chemin du Bois-Franc et est entourée d'un boisé et de grands arbres matures participant à la valeur contextuelle de la maison. Le seul bâtiment secondaire sur le site est un garage à l'arrière de la maison, les bâtiments de ferme ayant été démolis au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Le site, beaucoup plus restreint que les dimensions de la terre originale et étroitement associé au lot voisin numéro 3 227 416 qui faisait partie de la propriété jusqu'au début des années 2000, constitue une parcelle de terrain plus grande que celles du voisinage résidentiel, cette caractéristique contribuant à mettre en valeur la maison.

5.3.2. Cadre environnant

Constituée autrefois de plusieurs terres agricoles sur lesquelles étaient érigées plusieurs maisons de ferme, la côte Saint-Louis (ou du Bois-Franc) s'est urbanisée de façon intensive au cours des dernières années. La maison Robert-Bélanger constitue un des deux derniers témoins du passé rural de la côte Saint-Louis, le second étant une petite maison située plus à l'ouest, près de l'autoroute 13. Le cadre environnant rural original a fait place à un environnement urbain comprenant une zone industrielle à l'ouest et une zone résidentielle ceinturant la maison.

5.3.3. Point de repère physique

La présence de cette maison rurale, bien visible à partir de la voie publique, a une incidence sur le panorama urbain en tant que rare témoin de l'activité agricole dans le secteur du chemin du Bois-Franc et, à plus grande échelle, de l'arrondissement Saint-Laurent. Celle-ci constitue un élément distinctif dans le paysage et se démarque du bâti avoisinant par ses matériaux, son architecture et son ancienneté.

5.4. VALEUR SYMBOLIQUE

La maison Robert-Bélanger, située dans un environnement modifié par l'urbanisation, symbolise l'appropriation de la terre à des fins agricoles par des familles de cultivateurs pendant plus de deux siècles et demi. Cette maison possède une grande valeur symbolique pour la population locale, certains résidents de Saint-Laurent et membres de la famille Bélanger militant aujourd'hui pour la sauvegarde de la dernière maison de ferme en pierre de l'ancienne côte Saint-Louis.



Fig. 22 : Contexte en 1947



Fig. 23 : Contexte en 2007



Fig. 24 : Contexte en 2008

BIBLIOGRAPHIE

BESSIÈRE, Arnaud et Valérie D'Amour. *Étude historique et patrimoniale de la maison Robert, 3900-3902, chemin Bois-Franc*. Rapport présenté au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, juillet 2008.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Architecture rurale*. Montréal, CUM - Service de la planification du territoire, 1986.

ROBERT, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Libre Expression, 1994.

VILLE DE MONTRÉAL, Arrondissement de Saint-Laurent, *Règlement de zonage RCA08-08-0001*, Montréal, 2008.

VILLE DE MONTRÉAL, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Dossier de recherche, 3900-3902, chemin Bois-Franc, Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine et de la toponymie.

VILLE DE MONTRÉAL, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, *Inventaire des anciennes maisons de ferme de l'île de Montréal et de l'île Bizard*, Montréal, Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, juin 2007.

VILLE DE MONTRÉAL, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, *Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement de Saint-Laurent*, Montréal, 2005.

VILLE DE MONTRÉAL, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, *Plan d'urbanisme de Montréal*, Montréal, 2004.